

Qu'est-ce que le conditionnel passé ?

- Le conditionnel passé est un temps composé qui admet deux formes et qui permet d'exprimer une action qui aurait pu s'accomplir, une action incertaine, un regret ou un souhait, une possibilité, une hypothèse.
- Il est également utilisé comme formule de politesse, dans les questions indirectes ou pour exprimer le futur dans le passé.
- La première forme est la plus utilisée. La deuxième forme, très soutenue mais très peu utilisée se rencontre parfois en littérature pour exprimer une éventualité du passé.

Exemple :

Il n'*aurait pas fait* la vaisselle si je ne lui *avais pas demandé*. (1<sup>ère</sup> forme)

Il n'*eût pas fait* la vaisselle si je ne lui *avais pas demandé*. (2<sup>ème</sup> forme, peu utilisée)

Les verbes « faire », « dire » et « venir » au conditionnel passé 1<sup>ère</sup> forme

- Pour conjuguer les verbes « *faire* » et « *dire* » au conditionnel passé 1<sup>ère</sup> forme
  - on prend le conditionnel présent de l'auxiliaire « avoir »
  - et on ajoute le participe passé du verbe.
  
- Pour conjuguer le verbe « *venir* » au conditionnel passé 1<sup>ère</sup> forme
  - on prend le conditionnel présent de l'auxiliaire « être »,
  - et on ajoute le participe passé du verbe. Attention aux accords !

Le verbe « *faire* » :

- J'*aurais fait*
- Tu *aurais fait*
- Il/elle/on *aurait fait*
- Nous *aurions fait*
- Vous *auriez fait*
- Ils/elles *auraient fait*

Le verbe « *dire* » :

- J'*aurais dit*
- Tu *aurais dit*
- Il/elle /on *aurait dit*
- Nous *aurions dit*
- Vous *auriez dit*
- Ils/elles *auraient dit*

Le verbe « *venir* » :

- Je *serais venu(e)*
- Tu *serais venu(e)*
- Il/elle/ on *serait venu(e)s*
- Nous *serions venu(e)s*
- Vous *seriez venu(e)s*
- Ils/elles *seraient venu(e)s*

## Les verbes « faire », « dire » et « venir » au conditionnel passé 2ème forme

- Pour conjuguer les verbes du « faire » et « dire » au conditionnel passé 2ème forme
  - on prend l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire « avoir » sans les conjonctions « que » ou « qu' »
  - et on ajoute le participe passé du verbe.
- Pour conjuguer le verbe « venir » au conditionnel passé 2ème forme
  - on prend l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire « être » sans les conjonctions « que » ou « qu' »
  - et on ajoute le participe passé du verbe. Attention aux accords avec « être ».

### Le verbe « faire » :

- J'*eusse* fait
- Tu *eusses* fait
- Il/elle/on *eût* fait
- Nous *eussions* fait
- Vous *eussiez* fait
- Ils/elles *eussent* fait

### Le verbe « dire » :

- J'*eusse* dit
- Tu *eusses* dit
- Il/elle/on *eût* dit
- Nous *eussions* dit
- Vous *eussiez* dit
- Ils/elles *eussent* dit

### Le verbe « venir » :

- Je *fusse* venu(e)
- Tu *fusses* venu(e)
- Il/elle/on *fût* venu(e)
- Nous *fussions* venu(e)s
- Vous *fussiez* venu(e)s
- Ils/elles *fussent* venu(e)s